

HISTOIRE
DES
RÉPUBLIQUES ITALIENNES
DU MOYEN ÂGE.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE;

PAR J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI,

Correspondant de l'Institut, de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, de l'Académie royale de Prusse, des Académies italienne, de Wilna, de Cagliari, des Géorgofili, de Genève, de Pistoia, etc.

~~~~~  
TOME TREIZIÈME.  
~~~~~

A PARIS,

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, Libraires, rue de Bourbon,
n° 17;

A STRASBOURG et à LONDRES, même Maison de Commerce.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

CHAPITRE XCIX.

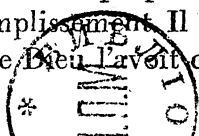
Négociations de Louis XII en Italie. Suite de la guerre de Pise ; cette ville abandonnée par les Vénitiens continue à se défendre. Conquête du duché de Milan par les Français ; Louis Sforza y rentre au bout de cinq mois , mais il est trahi par les Suisses , et fait prisonnier à Novarre.

1498. — 1500.

AU moment où Savonarole, abandonné par la faveur populaire , voyoit les révélations dont il avoit long-temps entretenu ses fidèles à Florence , se changer en accusations contre lui ; la plus importante de ses prophéties sembloit recevoir son accomplissement. Il avoit annoncé à Charles VIII que Dieu l'avoit choisi pour déli-

CHAP. XCIX.

1498.



CHAP. XCIX. vrer l'Italie de ses tyrans, et réformer l'Église.

1498. dès lors il n'avoit pas cessé de lui reprocher, au nom du ciel irrité, la lenteur qu'il apportoit à l'accomplissement de ce grand ouvrage, et de le menacer d'une punition exemplaire. Il avoit voulu faire reconnoître le commencement de cette punition dans la mort successive des deux dauphins, que Charles perdit en bas âge; mais un nouveau châtiment, disoit-il, menacoit encore le monarque abandonné à ses plaisirs, et le jour même où Savonarole devoit faire sur la place de Florence, la terrible épreuve de sa doctrine, en envoyant Dominique Bonvicini, son disciple, au milieu d'un bûcher ardent; le 7 avril 1498, veille du dimanche des Rameaux, Charles VIII fut frappé d'apoplexie dans son château d'Amboise; on ne put point le transporter hors de la galerie où il se trouvoit alors, passage souillé d'immondices, et le plus *deshonnéte lieu de léans*, dit Comines; on l'y étendit sur un lit de paille, et il y mourut au bout de neuf heures (1).

Charles VIII ne laissoit point d'enfans, et sa couronne passoit à Louis d'Orléans, le plus prochain des princes du sang. Celui-ci étoit né à

(1) Mémoires de Phil. de Comines. L. VIII, ch. XXV, p. 431. — *Fr. Belcarii Comment. Rer. Gallic.* L. VII, p. 213. — *Fr. Guicciardini. Lib. III*, p. 187. — *Arn. Ferroni Burdig.* L. II, p. 32.

Blois le 27 juin 1462 ; il étoit fils de Charles, CHAP. XCIX.
petit-fils de Louis, l'époux de Valentine Vis- 1498.
conti, et arrière-petit-fils de Charles V. Ce prince, quoique gendre de Louis XI, et plus proche héritier du trône, avoit vécu dans l'adversité ; il s'étoit mis à plusieurs reprises à la tête des partis mécontents en France ; il avoit éprouvé tour à tour la prison et l'exil, et il avoit reçu de la fortune la seule éducation qui puisse faire que les rois sentent comme des hommes. Il étoit déjà âgé de trente-six ans lorsqu'il monta sur le trône sous le nom de Louis XII ; et quoique son esprit ne fût ni vaste, ni susceptible d'une longue contention, quoiqu'il eût donné à connoître sa propre foiblesse, par le besoin constant qu'il avoit eu d'un favori, il inspiroit cependant aux états voisins bien plus de considération et de crainte que Charles VIII, dont on avoit appris à connoître l'extrême inconséquence et l'inapplication (1).

Mais c'étoit surtout aux Italiens que Louis XII pouvoit causer de l'appréhension en montant sur le trône. Il n'avoit jamais cessé d'invoquer les droits de Valentine Visconti son aïeule sur l'héritage de Milan. Pour que ces droits prétendus eussent quelque validité, il auroit fallu cependant que la souveraineté de Milan fût un

(1) *Fr. Guicciardini. L. IV, p. 191.*

héritage dévolu nécessairement des pères aux enfans , et non une seigneurie italienne , où le droit du prince n'étoit fondé que sur l'acquiescement présumé du peuple. Il auroit fallu encore que cet héritage pût tomber en quenouille , ce qui étoit aussi contraire au droit français qu'au droit italien. Charles duc d'Orléans , père de Louis XII , alternativement prisonnier des Anglois , et chef de parti dans les guerres civiles de France , n'avoit point pu faire valoir ses prétentions par les armes ; à sa mort son fils n'avoit que trois ans. Louis XI cependant s'étoit allié avec les Sforza ; Charles VIII avoit persisté dans la même alliance , et loin de seconder les réclamations de son cousin sur le duché de Milan , c'étoit sur l'appui de Louis-le-Maure , fils de François Sforza , qu'il avoit le plus compté , lorsqu'il avoit entrepris son expédition en Italie. Après avoir éprouvé la mauvaise foi de ce prince , il n'avoit point encore voulu lui ôter tout espoir de réconciliation ; tandis qu'au contraire il avoit manifesté de la défiance et de la jalousie contre le duc d'Orléans , lorsque celui-ci , pendant son séjour à Asti , avoit menacé le Milanez d'une invasion. Mais Louis XII , en montant sur le trône annonça aussitôt les prétentions qu'on l'avoit si long temps empêché de faire valoir. Il ajouta au titre de roi de France ceux de duc de Milan , et roi des Deux-Siciles

et de Jérusalem , et il ne dissimula pas qu'il comptoit soutenir ces titres avec toutes les forces d'un puissant empire (1). CHAP. XCIX.
1498.

Tant de passions agitoient alors l'Italie, que cette seconde invasion des Français , qui après l'épreuve qu'on avoit faite de la première, devoit être redoutée de tout le monde, étoit devenue au contraire l'espoir de plusieurs puissants états ; en sorte qu'avant de l'entreprendre Louis XII trouva le moyen de changer le système des alliances de son prédécesseur , et de s'assurer d'utiles coopérateurs pour les conquêtes qu'il méditoit.

La guerre de Pise , qui étoit demeurée allumée comme un flambeau destiné à exciter un nouvel incendie, avoit plus contribué qu'aucune autre circonstance à changer les affections des divers partis. Cette guerre avoit ruiné les Florentins , elle leur avoit fait éprouver toute la mauvaise foi de Charles VIII et de ses lieutenans, elle leur avoit laissé le vif regret de s'être fiés aux promesses de la France. La même guerre, après avoir flatté vivement les espérances de Louis-le-Maure, ne promettoit plus qu'à ses rivaux le prix auquel il prétendoit lui-même. Il étoit trompé pour la seconde fois par ses propres calculs , en suivant cette politique

(1) *Fr. Belcarii Comm. Rer. Gallic. L. VIII, p. 216.*

CHAP. XCIX. 1498. astucieuse dont il se glorifioit, tant ; et il com-
mençoit à désirer de se rapprocher des Florentins, pour chasser de Pise les Vénitiens, après avoir en quelque sorte donné lui-même cette ville à ces derniers. D'autre part, les Vénitiens qui se vantoient d'avoir défendu, d'avoir sauvé deux fois Louis-le-Maure, ressentoient tant d'indignation de ce qu'ils appeloient son ingratitude, qu'ils étoient disposés à commettre, pour se venger de lui, la même faute qu'on lui avoit si vivement reprochée, et à lui susciter un antagoniste plus puissant qu'eux et que lui (1).

En effet, à peine eurent-ils appris la mort de Charles VIII, qu'ils ordonnèrent au secrétaire de leur république résident à Turin, de passer auprès de son successeur : bientôt ils le firent suivre par trois ambassadeurs chargés d'excuser les hostilités précédentes, et de les faire considérer comme conséquences d'une querelle terminée par la mort du dernier roi. Le pape, qui vers le même temps avoit résolu de dégager son fils César Borgia des ordres sacrés, et de le faire passer du rang de cardinal à celui de prince temporel, saisit de son côté, avec empressement, cette occasion d'exciter de nouvelles guerres, et de vendre tout ensemble à un puissant allié, l'appui de sa souveraineté temporelle, et les

(1) *Fr. Guicciardini. Lib. IV, p. 193. — Fr. Belcarrii Commentar. Lib. VIII, p. 217.*

grâces spirituelles dont il dispoſoit. Il ſavoit que le roi de France avoit beſoin de lui pour ſatisfaire à la fois ſes paſſions et ſa politique ; que marié depuis vingt ans à une fille de Louis XI, qu'il n'avoit jamais aimée , il déſiroit ſe ſéparer d'elle ; qu'amoureux depuis long-temps auſſi de la veuve de ſon prédéceſſeur , il déſiroit l'épouſer , et conſerver ainſi la Bretagne à la France. Alexandre VI pouvoit ſeul ſanctionner ce divorce et cette union nouvelle ; il le fit offrir par ſes ambassadeurs , et il comptoit bien mettre à un prix élevé le ſcandale qu'il donneroit ainſi à la chrétienté. Les Florentins envoyèrent de leur côté des ambassadeurs à Louis XII, pour confirmer leur ancienne alliance , et rappeler à ſa mémoire tout ce qu'ils venoient de ſouffrir pour la cauſe française. Tous ces ambassadeurs furent également bien reçus par le nouveau roi ; il entama avec tous des négociations , bien décidé cependant à ne point tenter d'expédition en Italie, qu'il n'eût auparavant aſſuré les frontières françaises par de nouveaux traités avec tous ſes voiſins (1).

En effet , il conſacra la première année de ſon règne au ſoin de l'adminiſtration intérieure de ſes états , et à des négociations étrangères qui demeurèrent enſevelies dans le ſilence du ca-

(1) *Fr. Guicciardini. Lib. IV, p. 194. — Cronica Veneta. T. XXIV, Rer. Italic. p. 49. — Arn. Ferroni. L. III, p. 36.*

CHAP. XCIX. binet. On put seulement juger que celles qu'il
1498. entretenoit avec le pape , avoient eu pour
résultat un complet rapprochement des deux
cours , lorsqu'on vit Georges d'Amboise , favori
de Louis XII , et archevêque de Rouen , rece-
voir le 17 septembre le chapeau de cardinal.
Dans le mois suivant César Borgia renonça en
plein consistoire à la pourpre romaine , prenant
pour prétexte la violence que lui avoit faite son
père pour le faire entrer dans les ordres. Il
partit ensuite pour la France , afin d'y traiter au
nom d'Alexandre le divorce du roi. Peu s'en
fallut cependant que pour avoir usé de trop de
finesse , il ne perdît le prix auquel il espéroit
vendre cette grâce. Il prétendit n'avoir point
apporté la bulle du pape qui annulloit le précé-
dent mariage de Louis. Celui-ci , averti par l'évê-
que de Cettes que la bulle étoit expédiée , au
lieu d'exiger qu'elle lui fût remise , fit pronon-
cer le divorce le 12 décembre 1498 , par les juges
ecclésiastiques qu'il tenoit sous sa dépendance ;
et passa le 8 janvier 1499 , à de secondes noces
avec Anne de Bretagne. César Borgia se hâta
alors de se réconcilier avec le roi , de signer le
traité en discussion entre eux , et de lui remet-
tre la bulle de son père ; en échange il reçut de
Louis le duché de Valence en Dauphiné , et il
prit le titre de duc de Valentinois , au lieu de
celui de cardinal évêque de Valence en Espagne ,

qu'il avoit porté jusque alors. Mais il ne pardonna point à l'évêque de Cettes d'avoir révélé au roi son secret, et de lui avoir fait comprendre qu'une fois la bulle expédiée, encore qu'elle ne lui fût pas délivrée, sa conscience devoit être en repos. L'évêque de Cettes mourut peu après, empoisonné par Borgia (1).

CHAP. XCIX

1498.

Pendant que Louis XII formoit des alliances nouvelles en Italie, et qu'il se préparoit à y porter ses armes, la guerre se continuoît en Toscane; elle avoit recommencé autour de Pise, dès le mois d'octobre 1497, à l'époque où avoit fini l'armistice stipulé par les rois de France et d'Espagne; cependant elle n'avoit été marquée par aucun événement de quelque importance jusqu'au mois de mai 1498. Les Pisans à cette époque envoyèrent Jacob Savorgnano, capitaine vénitien à leur solde, dans l'état de Volterra pour le ravager. Il en revenoit chargé de butin, avec sept cents chevaux et mille fantassins, lorsqu'il fut attaqué près de San Régolo, par le comte Rinuccio de Marciano, et par Guillaume

(1) *Fr. Guicciardini. Lib. IV, p. 207. — Jacopo Nardi hist. Fior. Lib. III, p. 95. — Macchiavelli Frammenti istor. p. 127. — Les Annales ecclésiastiques de Raynaldus sont d'une brièveté extrême sur ce divorce et sur toutes ces transactions scandaleuses; l'auteur se contente de rapporter le texte de l'historien français Ferronius, ad Ann. 1498, §. 4 et 5, T. XIX, p. 471. L'évêque de Beaucaire est fort court aussi. Comment. Rer. Gallic. L. VIII, p. 222. — Fr. Ferroni Rer. Gallic. Lib. III, p. 57.*

CHAP. XCIX. 1498. des Pazzi, généraux des Florentins. Il fut mis en déroute ; mais tandis que les vainqueurs étoient occupés au pillage , ils furent attaqués à leur tour par Thomas Zéno, qui arrivoit de Pise avec cent cinquante chevaux seulement , et qui profitant de leur désordre , délivra leurs prisonniers , reprit leur butin , et les tailla en pièces (1). Les Florentins perdirent beaucoup de monde dans cette affaire , et comme leurs deux généraux s'accusoient réciproquement d'avoir attiré ce malheur par leur faute , la république donna le 6 juin le commandement de ses forces à un chef plus célèbre , mais dont l'ambition pouvoit aussi inspirer plus de craintes ; elle choisit Paul Vitelli de Città di Castello , qui passoit pour avoir acquis dans l'armée française la connoissance de tous les progrès que les Ultramontains avoient fait faire à l'art de la guerre (2). Cette même déroute détermina Louis-le-Maure à secourir efficacement les Florentins , pour les empêcher de faire la paix , et de laisser les Vénitiens s'établir définitivement à Pise. Il leur envoya trois cents arbalétriers ; il prit à sa solde en

(1) *Fr. Guicciardini*. Lib. IV, p. 194. — *Scipione Ammirato*. L. XXVII, p. 248. — *Macchiavelli Framm. istor.* p. 71. — *Petri Bembi hist. Venetce.* L. IV, p. 75.

(2) *Jac. Nardi hist. Fior.* L. III, p. 87. — *Chroniche di Pisa, di Jacopo Arrosti, in archivio Pisano mss^{to}.* 1 vol. fol. p. 206. — *Macchiavelli il Princip.* Ch. XII, p. 285.

commun avec eux Jean-Paul Baglione , seigneur de Pérouse , et le seigneur de Piombino , et il leur prêta en différentes fois jusqu'à la somme de trois cent mille ducats (1).

CHAP. XCIX

1498.

Les Vénitiens avoient alors dans Pise , sous les ordres de Marco Martinengo , quatre cents gendarmes , huit cents Stradiotes , et deux mille fantassins. Ils n'avoient éprouvé jusque alors aucune difficulté à faire passer des renforts à cette armée ; mais le duc de Milan , en embrassant ouvertement l'alliance des Florentins , refusa le passage aux troupes qui marchaient pour les combattre. Il engagea Jean Bentivoglio , seigneur de Bologne , à prendre la même détermination : Catherine Sforza , mère d'Octavien Riario , seigneur d'Imola et de Forli , et la république de Lucques , suivirent cet exemple , et la route la plus directe que suivoient les troupes vénitiennes pour se rendre à Pise , par le Ferrarois , le Modénois et l'état de Lucques , leur fut ainsi fermée ; le duc de Milan se chargea d'empêcher les Gênois de donner passage aux ennemis de ses alliés (2). La route de Romagne paroissoit également fermée par Bentivoglio et Riario ; mais comme ces petits princes pouvoient craindre de

(1) *Fr. Guicciardini. Lib. IV, p. 195. — Petri Bembi hist. Ven. Lib. IV, p. 75. — Cronica Veneta. T. XXIV, p. 52.*

(2) *Franc. Guicciardini. Lib. IV, p. 197. — Petri Bembi hist. Ven. Lib. IV, p. 74.*

CHAP. XCIX. se compromettre avec la puissante république
 1498. de Venise, les Florentins pour éviter qu'on ne
 pût tourner leurs frontières, voulurent aussi
 s'assurer de la neutralité de Sienne, afin de
 n'avoir aucun ennemi pour voisin. Ils signèrent
 une trêve de cinq ans avec Pandolfe Pétrucci,
 qui par le seul crédit de la garnison de Sienne
 dont il étoit capitaine, s'élevoit à la tyrannie
 dans cette république (1).

Les Florentins, après avoir ôté aux Pisans
 toute communication avec leurs alliés, firent
 marcher contre eux, sous les ordres de Paul Vi-
 telli, des forces supérieures à celles que comman-
 doit Martinengo. Celui-ci fut fort maltraité dans
 une embuscade où il tomba près de Cascina; il
 abandonna ensuite la campagne, et Vitelli sui-
 vant la rive droite de l'Arno, soumit les châ-
 teaux de Buti, Calcinaia, Vico Pisano, et la
 vallée de Calci; c'est la partie tout à la fois la
 plus riche et la plus facile à défendre du terri-
 toire de Pise, puisqu'elle est fortifiée par les
 escarpemens des monts de Saint-Julien, et par
 les eaux du lac de Bientina (2).

(1) *Orlando Malavolti storia di Siena*. Part. III, Lib. VI, f. 104.

(2) *Scipione Ammirato*. Lib. XXVII, p. 249. — *Fr. Guicciardini*. Lib. IV, p. 198. — *Jacopo Nardi*. Lib. III, p. 88. — *Cron. di Pisa di Jac. Arrosti*. f. 207.

Les Vénitiens, qui avoient pris les Pisans sous leur protection, étoient bien résolus à ne pas les laisser sans secours. Aucun chemin ne leur étoit ouvert pour arriver sur le territoire de Pise, mais il leur en restoit un pour parvenir jusqu'aux frontières des Florentins. Le seigneur de Faenza avoit reconnu leur protection, et ne pouvoit leur refuser le passage par le val de Lamone, qui dépendoit de lui. Charles Orsini et Barthélemy d'Alviano, partant de la Romagne vénitienne, arrivèrent par cette route jusqu'à Marradi, château-fort qui leur fermoit l'entrée de la Romagne toscane. Pierre et Julien de Médicis, toujours prêts à se joindre à tous les ennemis de leur patrie, dans l'espérance d'y rentrer à la suite des armées étrangères, s'étoient rendus au camp vénitien, et avoient promis à ses chefs qu'ils trouveroient des traîtres parmi les commandans florentins des châteaux de l'Apennin, où ils ne pouvoient manquer de rencontrer quelques anciens partisans de leur famille. En effet, la bourgade de Marradi, devant laquelle ils se présentèrent au mois de septembre, leur fut livrée sans résistance; mais la citadelle, nommée Castiglione, qui commande cette bourgade, et qui ferme le chemin pour entrer en Toscane, fut défendue avec obstination par Dionigi Naldo; et cette résistance donna aux Florentins le temps de rassembler de ce